

COMMUNE DE VALDOIE
(Territoire de Belfort)

ST

ARRETE N° 85/2026

***REGLEMENTATION TEMPORAIRE
DU STATIONNEMENT
RUE RENNOIR – PARKING GYMNASE***

Le Maire de la commune de VALDOIE,

VU :

Le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L.2212-1, L.2212-2, L.2213-1, L.2213-2, L.2213-3, L.2214-3,

Le Code de la Route,

L'ordonnance N° 58-1216 et le décret N°58-1217 du 15/12/1958 relatifs à la police de la circulation routière, Le décret N° 60-14 du 9 janvier 1960 portant règlement d'administration publique pour application du Code de la Route,

La demande écrite du Ring Olympique Valdoyen, organisateur du vide grenier qui aura lieu le 5 juillet 2026 sur le complexe sportif rue Rennoir,

CONSIDERANT :

- Qu'il y a lieu d'assurer la sécurité de la manifestation et de tous les usagers

DECIDE :

Article 1 : Le dimanche 5 juillet 2026, il est interdit de stationner sur les parkings du gymnase, rue Rennoir, côté du Lycée Agricole et côté des terrains de tennis, sauf pour les visiteurs et pour l'organisateur.

Article 2 : Conformément au code de la route, les véhicules en infraction sont mis en fourrière sous 4h.

Article 3 : Les dispositifs de pré-signalisation, signalisation et de balisage nécessaire à cette réglementation temporaire sont mis en place par les services techniques municipaux et entretenus par le Ring Olympique Valdoyen, sous son entière responsabilité. L'ensemble de ces dispositifs est conforme aux réglementations en vigueur et aux éventuelles prescriptions particulières.

Article 4 : Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 5 : Les agents normalement habilités à assurer la police de la circulation routière sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui est publié dans les formes habituelles.

Article 6 : Conformément à l'article R 102 du code des tribunaux administratifs, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon – 30 rue Charles Nodier 25000 BESANCON dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Diffusion :

- Police Nationale
- Gardes Champêtres
- ROV
- Registre
- Affichage
- Dossier
- Services Techniques

Fait à Valdoie, le 2 juillet 2026

L'Adjoint au Maire,

Nicolas JARDOT

